

ELINCOURT

Canton de Clary

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE

JANVIER 1990

PRESENTATION

Elincourt est une petite commune d'environ 700 habitants.

La Municipalité, très soucieuse de mettre en valeur le cadre de vie du village, a déjà réalisé plusieurs opérations de plantation et d'aménagement. Elle a aussi obtenu un premier prix départemental des villages fleuris.



Par ailleurs de nombreuses maisons présentent une architecture de qualité qui renforce l'attrait de la commune. Cependant quelques espaces restent encore à améliorer.



Trois secteurs d'intervention ont été retenus pour les années à venir :

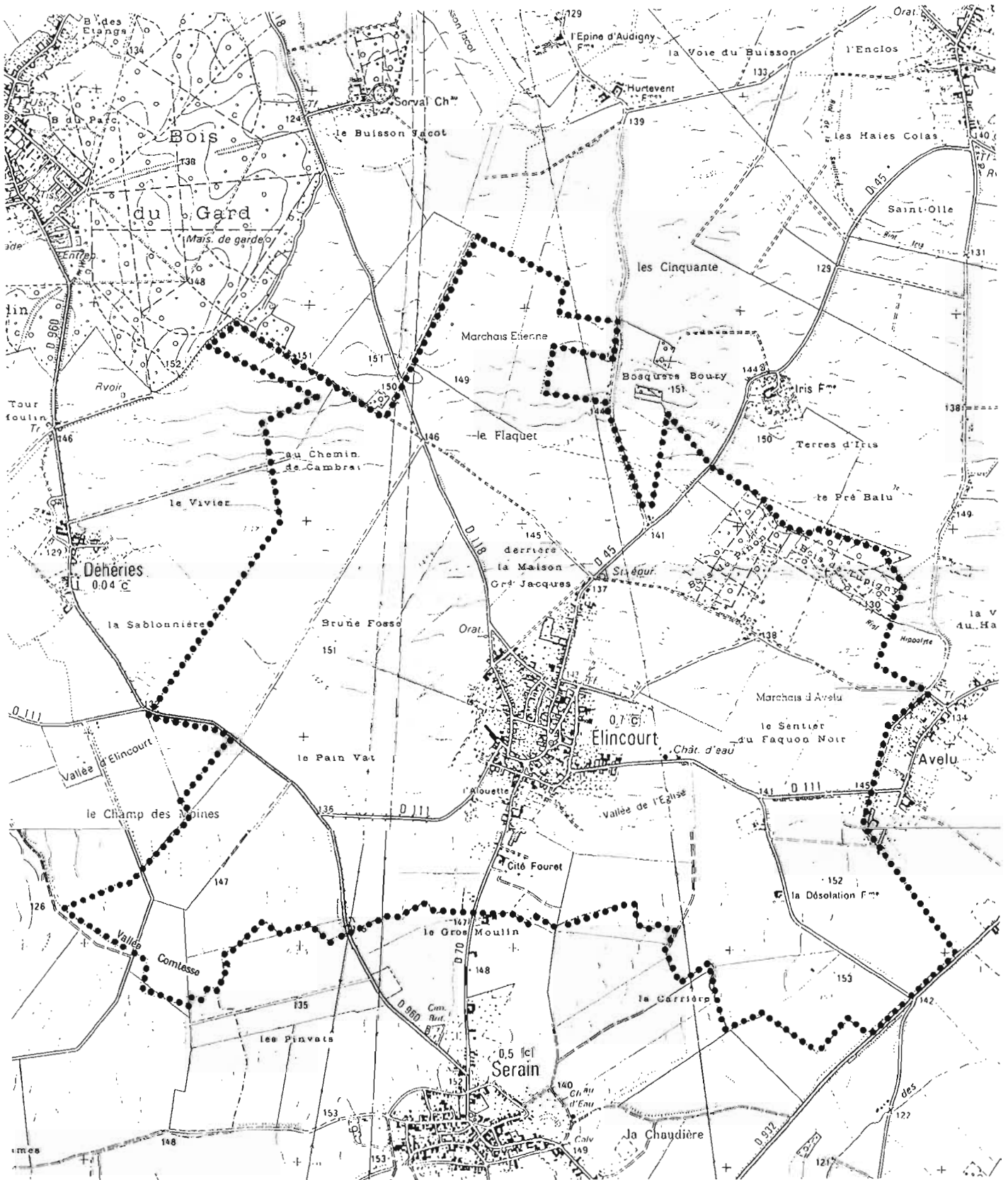
- le centre communal
- les "entrées" du village
- le cimetière et ses abords

Afin de faire participer la population aux projets municipaux et de l'encourager à améliorer son patrimoine une exposition est prévue à l'occasion d'une fête communale.

Par ailleurs, les enfants pourront bénéficier dans leur école d'animations sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

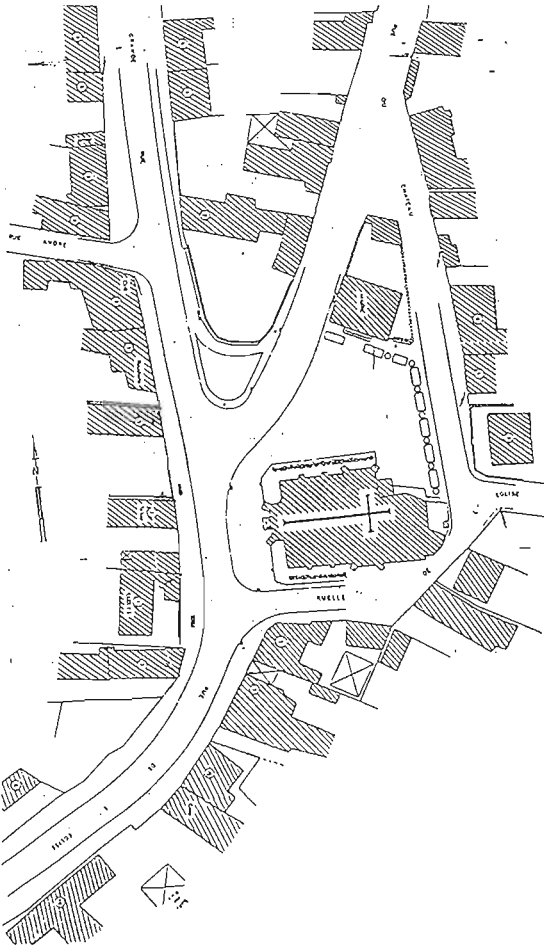
Les ateliers se font gratuitement à la demande des enseignants par "l'Ecole des Passemurailles" du C.A.U.E.

TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

LE CENTRE



Le centre communal rassemble l'église et la mairie autour de la Grand'Place ainsi que les écoles, la salle des fêtes et quelques commerces.

La commune envisage de créer prochainement une salle polyvalente à la place de la salle des fêtes.

Elle a par ailleurs acheté une propriété située entre la salle des fêtes et l'église sur laquelle elle se propose de réaliser un parking ainsi qu'un jardin destiné aux enfants en bas âge.

Compte-tenu de ces projets et de certains problèmes de fonctionnement de l'espace, la Municipalité souhaite repenser l'aménagement de l'ensemble du centre de la commune.

Aujourd'hui, la Grand'Place est une vaste aire en enrobé qui n'est justifiée que par les "ducasses" annuelles. L'espace incite les poids lourds à y faire leurs manoeuvres alors que l'accès leur est strictement interdit.

L'entrée de la mairie est le plus souvent obstruée par des voitures en stationnement. Le parvis de l'église ainsi que les larges trottoirs environnants connaissent les mêmes abus.



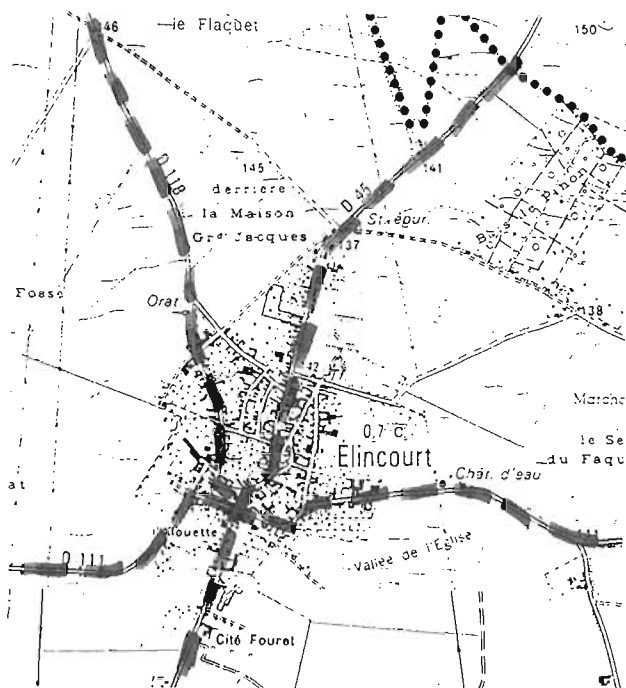
L'aménagement du contour de l'église ainsi que le paysagement de la rue de l'église pourraient participer activement à la mise en valeur du centre et de l'église elle-même.

La liaison entre les différents équipements s'impose pour des raisons esthétiques et fonctionnelles car la sortie des écoles dans un virage et la situation des arrêts d'autobus posent des problèmes de sécurité que le futur aménagement se devra de résoudre.



Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur le centre permettra à la Municipalité d'avoir une vue d'ensemble du projet et de définir un phasage de réalisation compatible avec son budget.

LES "ENTREES" DE LA COMMUNE



La commune est traversée par trois départementales, la D. 118, la D. 111 et la D. 45. Chacune d'elle constitue une "vitrine" de la commune et participe à donner une image plus ou moins valorisante du village.

Aussi il n'est pas suffisant de soigner un point particulier considéré comme une "entrée" du village (par exemple le lieu d'implantation du panneau indicatif) mais il est nécessaire de paysager l'ensemble des départementales, aux abords de l'espace bâti et dans leur traversée du village.

-La Départementale 45 est bien plantée d'arbres. Elle rencontre au nord de la commune un calvaire lui aussi bien planté. L'entrée nord est cependant dégradée par la présence d'une station d'épuration dont les abords pourraient être mieux aménagés.

Les projets qui portent sur le centre de la commune vont contribuer à améliorer sensiblement cette voie.

-La Départementale 118 est plantée et aménagée en grande partie. Cependant certains trottoirs restent encore à traiter ainsi que les rues André et Mathutin contiguës qui devraient bénéficier d'une mise en valeur cohérente avec la voie principale.



-La départementale 111 borde l'espace urbanisé au sud de la commune. Elle est plantée aux abords de la zone bâtie mais pas dans la traversée du village, ce qui est regrettable..

A la rencontre de la D. 111 avec la D. 45 se développe une place occupée par un jardin qui accueille les monuments aux morts.



Le jardin et ses abords font preuve du soin qu'apporte la Municipalité aux espaces publics.

Cependant des améliorations sont encore possibles. Elles concernent en particulier les abribus, la signalisation, l'éclairage public et la clôture grillagée du jardin qui pourrait être avantageusement remplacée par un muret couvert de fleurs par exemple. La fonction symbolique de protection du jardin serait ainsi assurée de façon plus esthétique.



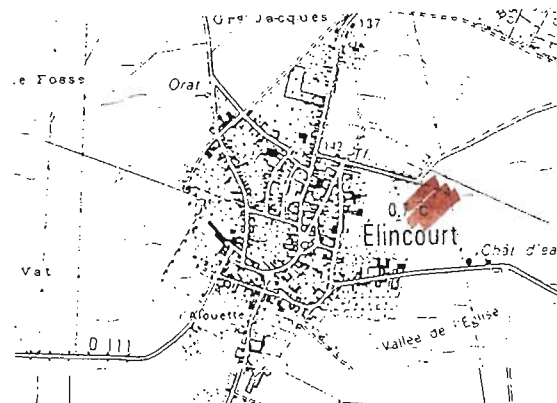
Un peu plus loin, un carrefour est aménagé autour d'un ancien puits qui mérite d'être restauré.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur l'ensemble des voies évoquées ci-dessus permettra à la Municipalité de poursuivre des travaux déjà bien engagés.

LE CIMETIERE ET SES ABORDS

Le cimetière est situé à l'ouest de la commune un peu à l'écart dans un environnement agricole. On y accède par un chemin en pente, bordé de talus plantés.

Du cimetière part un chemin rural qui mène aux Bois de Pinon et de Tupigny ou qui permet de rejoindre Avelin.



Le site peut donc constituer une étape permettant aux promeneurs de se rendre dans des communes voisines ou de faire une petite boucle de randonnée au nord d'Elincourt en longeant le Bois de Pinon avant de redescendre vers le centre.

Par ailleurs, le cimetière lui-même est l'objet de visites fréquentes et mériterait d'être mieux aménagé.

Un ensemble d'actions peuvent donc être engagées de façon à :

- paysager le cimetière
- planter l'aire de stationnement automobile
- améliorer la petite construction à l'entrée
- créer une aire de repos pour les personnes âgées.

Une esquisse permettra à la Municipalité de juger de l'intérêt d'entreprendre des travaux sur un site qui n'est pas jugé prioritaire aujourd'hui.